

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la commune de SAINT-BEAT-LEZ

Nbre de Conseillers : 09

En exercice : 09

Présents : 08

Votants : 08

Pour : 08

Contre : 00

Abstention : 00

L'an deux mille vingt-trois le 17 janvier à 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances

Date de la convocation : 04 janvier 2023

Date d'affichage : 05 janvier 2023

Présents : ANDRE Michèle, BRON Karine, CAPDEVILLE Alain, CHANGEUX Anna, DREYER Guy, MARTINEZ Guy, NOUGUES André, ROUX Gérard,

Absents : ARNAUNE Julien,

Procuration :

Mr ROUX Gérard a été nommé secrétaire

OBJET : Mise à disposition des installations et équipements sportifs – Réfection de la Piste athlétisme et de la pelouse du stade

Madame le Maire informe le conseil municipal que la commune ayant bénéficié d'une subvention du Département pour la réalisation des travaux de réfection de la piste d'athlétisme et de la pelouse du stade s'engage à mettre l'ensemble des équipements, ainsi que le matériel à disposition des élèves des collèges publics sur sollicitation.

Ces conventions permettent que les collèges publics puissent y organiser les activités qu'ils ont pour mission d'assurer pour la pratique de l'Education Physique et Sportive qui comprend : les heures d'enseignements obligatoires de l'EPS, les heures de sections, des associations sportives (UNSS). Cette mise à disposition se fait à titre gratuit pour une durée de 15 ans.

Le conseil municipal accepte et donne l'autorisation à Madame le Maire de signer ces conventions.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Pour copie conforme.

Le Maire,
Anna CHANGEUX

